

Face aux pierres : recueillir un corpus, faire œuvre d'histoire

**Béatrice Fraenkel et Estelle Ingrand-Varenne
s'entretiennent avec Nicolas Tran¹**

Ancien membre de l'École française de Rome et de l'Institut universitaire de France, Nicolas Tran est professeur d'histoire romaine à l'Université de Poitiers depuis 2011. Ses recherches portent sur l'histoire du travail et des métiers urbains dans le monde romain, des associations professionnelles et funéraires, et de l'épigraphie gallo-romaine. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Rome, cité universelle* (avec Catherine Virlouvet et Patrice Faure, Belin, « Mondes anciens », 2018), *La Plèbe* (Passés composés, 2023) et *Rome vue d'en bas : Ou l'histoire méconnue des gens ordinaires* (Marabout, 2025). Il a également publié avec Patrice Faure un volume des *Inscriptions Latines de Narbonnaise* consacré aux inscriptions de Valence (CNRS éditions, « Supplément à Gallia », 2013).

¹ Entretien réalisé à distance le 3 juillet 2025.

B. F.

Lors de la préparation de notre entretien, Estelle Ingrand-Varenne vous a présenté comme « l'auteur d'un corpus d'inscriptions latines de Narbonnaise ». Pourriez-vous, pour commencer, nous dire ce que c'est qu'un recueil d'épigraphie ?

N. T.

Un recueil, c'est un ensemble de notices présentant des inscriptions les unes après les autres. On conserve à peu près 300 000 textes latins gravés pour l'Empire romain dans tout l'Occident latinophone. Depuis très longtemps, étudier ces inscriptions a correspondu à une entreprise de constitution de livres avec des inscriptions présentées les unes après les autres. Ça commence au IX^e siècle, au moment de ladite Renaissance carolingienne. Ensuite il y a eu, à l'époque moderne, un essor de recueils de plus en plus fournis.

Jusqu'au XIX^e siècle, où apparaît l'ambition de rassembler toutes les inscriptions latines connues. C'est un grand projet du XIX^e siècle et, pour les inscriptions latines, de la seconde moitié du XIX^e siècle, mené par l'Académie de Berlin. En fait, c'est un projet qu'on ne peut jamais achever puisqu'on trouve des inscriptions tous les ans. C'est donc un travail à recommencer sans cesse en utilisant les normes d'édition telles qu'elles progressent. Et donc, ce recueil auquel j'ai participé fait partie d'une collection : celle des *Inscriptions latines de Narbonnaise*, éditées par CNRS Éditions et les suppléments à la revue *Gallia*, qui a vocation à renouveler le tome XII du corpus des inscriptions latines, qui couvre la Gaule narbonnaise, publié en 1888. À peu près un siècle après la publication de ce premier recueil de toutes les inscriptions de Gaule du Sud,

pour aller vite, le projet a été lancé de le refaire avec des nouvelles normes, des photos, des descriptions matérielles, des traductions et des commentaires plus fournis. C'est un projet qui a paru dans les années 80, qui a progressé, mais n'est pas encore achevé à ce jour. Les différentes cités ont été prises les unes après les autres. La cité de Valence était une petite cité qu'on a traitée entre 2007 et 2013 pour la publication (fig. 1 et 2).

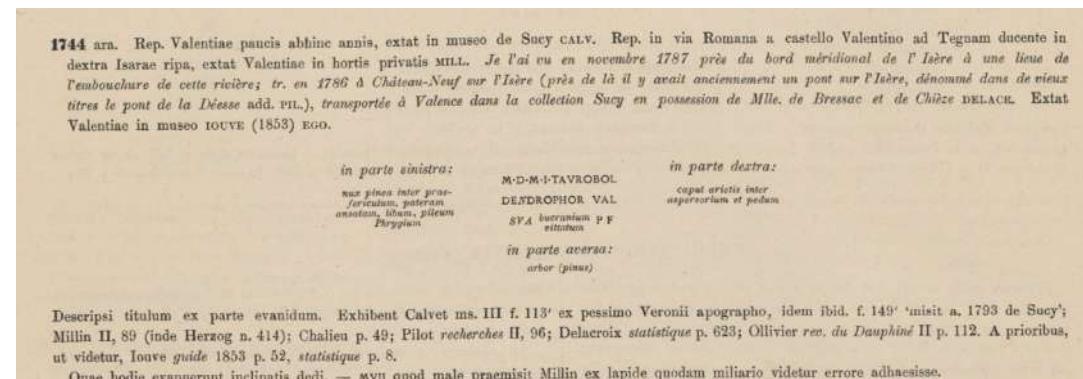


Fig. 1: Otto Hirschfeld, notice extraite des *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, (CIL), Berlin, Apud G. Reimerum, vol. XII, n° 1744, 1888, p. 208.

58. Châteauneuf-sur-Isère — Taurobole offert à Cybèle par les dendrophores de Valence.

Autel massif en calcaire coquillier de Crussol, avec base et couronnement moulurés, surmonté d'un *focus* et de *pulvini* légèrement endommagés. Il est orné de bas-reliefs sur les quatre faces. Une inscription très érodée, de trois lignes, est gravée sur la face principale, décorée d'une tête de taureau martelée. Sur la face latérale droite, est représentée une tête de bœuf avec de grandes cornes spiroïdales, martelée entre un *aspergillum* et un *pedum*; sur la face latérale gauche, plusieurs motifs figurent sur deux registres : *oenochoe*, ciste, patère à manche, *tympanon* et bonnet phrygien; sur la face postérieure est sculpté un pin.

Découvert en novembre 1787 (ou 1786, selon N. DELACROIX, 1835, p. 622-623) sur le promontoire des Robins, dans la cour de la maison de M. Rolland-Fromentiére (Villard). Conservé à Valence, au musée (inv. n° AR.698).

Dimensions : 150 × 84 × 68.

Texte de trois lignes. Clame épigraphique : 30 × 60. Points de séparation. H. d. l. : 4,5/5. Selon A. Blanc, « il semble qu'il soit en à l'origine sous le bucrane, deux lignes d'écriture aujourd'hui totalement effacées ».
CIL XII 1744 (E. ESPERANDIEU, 1907, p. 247-248, n° 335); M. VILLARD, *Bull. Drômo*, 49, 1915, p. 40-45; R. DUTHOY, 1969, p. 41, n° 91; R. TURCAN, 1972, p. 67-86 et pl. XIV-XVI; M. J. VERMASEREN, 1986, n° 368; A. BLANC, 1982, p. 47-48, n° 23; CAG 26, p. 211, fig. 155. Vu.

Face principale



Détail de l'inscription de la face principale



M-D-M-I-TAVROBOL
DENDROPHORI VAL
SVA PF

Focus



Côté droit



Côté gauche



Face postérieure



Lettres peu profondément gravées et très effacées. L. 2: le N n'était déjà plus visible à l'époque d'Hirschfeld. La ligature du R et du I avait échappé aux éditeurs précédents. L. 3: SVA et PF étaient de part et d'autre du bucrane. SVA n'était déjà plus visible à l'époque d'Hirschfeld.

M(atri) d(eum) M(agna)e I(deae), taurobol(ium)
dendrophori Val(entiae)
sua pteunia fecerunt.

L. 1: MDMI apparaissant en tout début d'inscription, contrairement à la mention de ces lettres dans le cœur du texte d'*ILN. Valence* 3, il convient de développer le nom de la divinité au datif (voir e.g. *CIL* XII 4321 et 4322, où le théonyme n'est pas abrégé).

À la Grande Mère des dieux, l'Idéenne, les dendrophores de Valence ont offert un taurobole à leurs frais.

Ce monument correspond à l'un des deux autels tauroboliques conservés sur le territoire de Valence. Il confirme l'importante diffusion du culte de Cybèle dans la moyenne vallée du Rhône (voir *ILN. Valence* 3) et souligne l'existence d'un collège de dendrophores à Valence. En Narbonnaise, de telles collectivités sont connues à Marseille (*CIL* XII 511), à Arles-en-Provence (*ILN. Arles-en-Provence* 38), à Glanum (*AE*, 1946, 156, en territoire nîmois (*CIL* XII 5953 add.)), à Alba (*ILN. Alba* 7) et à Vaison (*ILN. Vaison* 29a peut-être, 83 (111)). Les dendrophores tireraient leur nom d'un rite accompli en l'honneur de Cybèle, sans doute depuis Claude (JEAN LE LYDIEN, *Mons.*, 4, 59). À Rome, lors de l'équinoxe du 22 mars, un pin sacré symbolisant Attis mort était conduit en procession jusqu'au temple de la déesse, sur le Palatin. Le pin figure sur le monument valentinois constitue vraisemblablement une allusion à l'organisation de cérémonies similaires, dans les cités de l'Empire. L'inscription rappelle que les dendrophores ont offert un autre sacrifice d'un taureau, financé par la caisse commune que les dendrophores possédaient et alimentaient par leurs cotisations.

En l'état, le monument ne présente en lui-même aucun indice clair de datation. Il n'est pas impossible que les lignes sans doute effacées, sous le bucrane, aient comporté une date consulaire. Quand ils en présentent, les autels tauroboliques conservés en Narbonnaise et dans les Trois Gaules sont tous postérieurs à l'année 160 (*CIL* XIII 1751, à Lyon), les plus tardifs datant de 245 (*ILN. Nîmes*, à Nîmes; *ILN. Die* 10, à Die). Il paraît donc raisonnable d'attribuer l'autel valentinois à la seconde moitié du II^e siècle ou à la première moitié du III^e siècle.

Fig. 2 : Patrice Faure et Nicolas Tran, notice extraite des Inscriptions latines de Narbonnaise. VIII Valence, Paris, CNRS éditions, n° 58, 2013, p. 170-172.

B. F.

Comment êtes-vous devenu l'auteur de ce corpus ?

N. T.

Je ne me serais pas forcément dit « l'auteur de ce corpus » sans doute en raison de la tension entre le statut d'éditeur et celui d'auteur. Dans mon cas, cette tension est liée au fait que, si je suis épigraphiste, je me pense d'abord comme historien. J'ai l'impression que je fais de l'épigraphie, comme mes collègues d'autres périodes vont aux archives, sans se définir forcément comme archiviste ou encore moins théoricien de l'archivistique. C'est un premier pan de la réponse. L'autre pan, c'est qu'éditer des textes, c'est une activité à part entière qui suppose une méthode particulière. Et on est parfois assez loin de l'histoire, de la réflexion historique, mais sans en être complètement détaché. D'autres épigraphistes ou d'autres personnes qui utilisent l'épigraphie n'ont pas ces préoccupations parce qu'il y a des traditions académiques, par exemple en Italie, où on peut être professeur d'épigraphie latine et pas un professeur d'histoire romaine qui fait de l'épigraphie latine. Il y a aussi des gens qui ont un lien à l'épigraphie qui est lié à leur métier de linguiste, par exemple, et les questions ne se posent pas exactement de la même manière. Et puis il y a des gens assez peu nombreux, peut-être trop peu nombreux en histoire, qui abordent la production antique d'inscriptions, non pas comme une source d'informations, mais plutôt comme une pratique culturelle, objet d'histoire.

B. F.

Pourriez-vous nous raconter comment vous en êtes venu à produire ce corpus : de quel travail il est le résultat, quelle est l'histoire de sa publication ?

N. T.

J'ai fait une thèse d'histoire sociale sur la composition sociale des associations professionnelles romaines sous l'Empire en Italie et en Gaule. Il s'agit de ce que les médiévistes ont appelé les corporations. Ce sont des communautés de travailleurs ayant la même activité ou une activité proche, qui se réunissent en marge du travail, qu'on connaît surtout par leurs activités cultuelles, de convivialité et par l'organisation de ces associations. Mes sources étaient constituées presque exclusivement, pas totalement, mais presque exclusivement d'inscriptions. En effet, les associations sont des collectivités construites à l'image des cités de l'Empire romain et de Rome : ce sont des communautés qui adorent les procédures écrites, les élections, conférer du prestige au président, au trésorier, à l'ancien président, et qui, sur le modèle des institutions publiques, produisent des textes gravés pour mettre en avant cette organisation, pour mettre en avant aussi des activités, en particulier culturelles, c'est pourquoi il y a aussi de l'épigraphie religieuse liée à ces associations (fig. 3). Finalement, on s'aperçoit que la population qu'on connaît dans l'Empire romain par les sources épigraphiques est assez limitée à des catégories sociales non pas élevées, mais soit intermédiaires, soit supérieures. En autres termes, les plus pauvres n'ont pas accès à la production d'inscriptions durables, c'est-à-dire sur pierre.

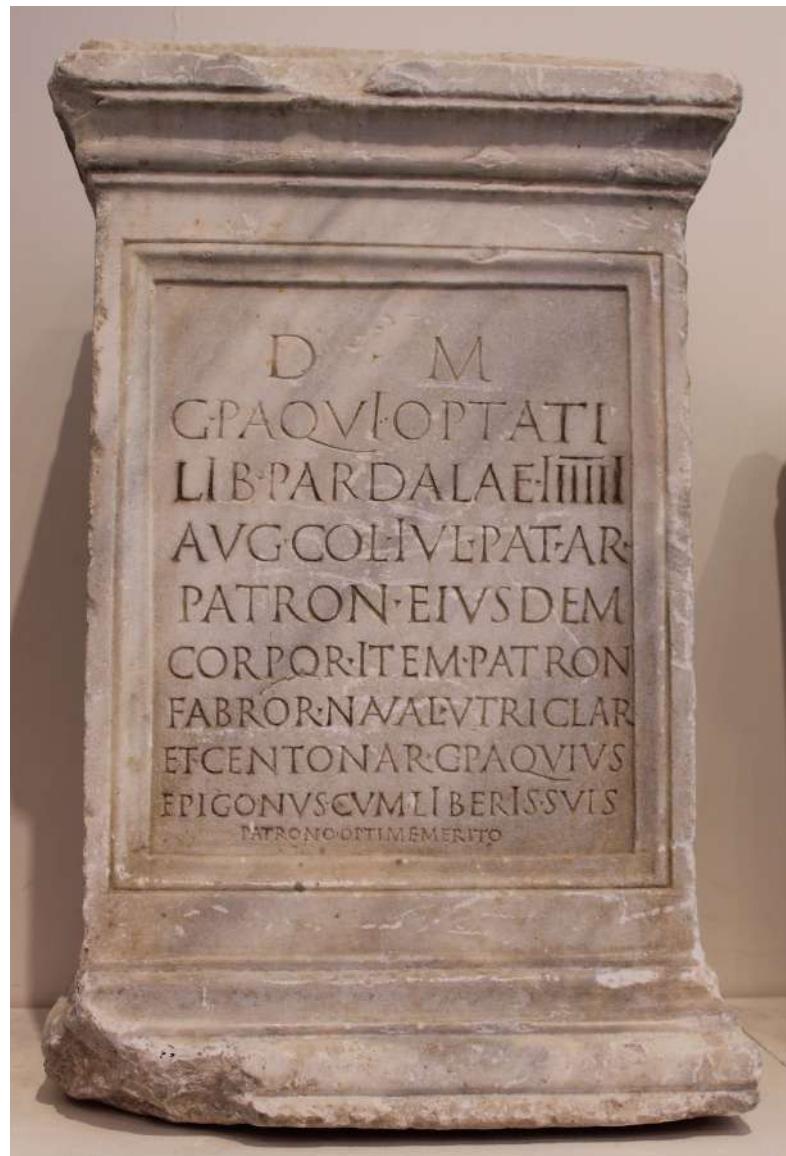


Fig. 3 : G. Paquius Pardalas, autel funéraire, IIe s., marbre, 105 × 69 × 44 cm, Musée Départemental Arles Antique, Arles. Ce riche affranchi est présenté comme le patron (le bienfaiteur) des associations arlésiennes des charpentiers de marine, des utriculaires (des transporteurs) et des artisans du textile.

Mon premier contact avec l'épigraphie s'est donc fait par mes études d'histoire, ma formation par la recherche à une histoire qui utilise les sources épigraphiques et j'ai soutenu une thèse d'histoire qui est devenue un livre d'histoire. Après la thèse, des chantiers collectifs s'ouvrent. Concrètement, ce corpus des inscriptions latines de Valence est lié à mon amitié avec un collègue, Patrice Faure, qui a fait une thèse aussi d'histoire avec des textes littéraires, de la papyrologie, mais aussi et surtout beaucoup d'épigraphie, sur l'armée romaine du III^e siècle. C'est lui qui m'a proposé de faire ensemble ce recueil de la colonie de Valence.

B. F.

Quels en ont été les effets, sur votre vie de chercheur de ce travail de collecte ? Pouvez-vous en décrire les principales opérations ?

N. T.

Faire ce recueil a été pour moi lié à un changement de pratique, c'est-à-dire que je suis passé d'une épigraphie de cabinet, si je puis dire, avec des recueils, des bibliothèques, et à l'expérience de faire un recueil : on n'a pas le choix, on va voir les pierres. Pour moi, faire de l'épigraphie, faire des recueils, c'est faire du terrain, faire des recherches de terrain. On dit faire de l'épigraphie, c'est faire de l'histoire, oui, mais faire un recueil épigraphique, c'est d'abord se mettre devant les pierres, améliorer les lectures, regarder, toucher les pierres aussi, parce que les inscriptions latines sont souvent courtes, mais cassées. Ce sont des textes formulaires, donc quand c'est cassé, on fait des hypothèses de restitution du texte, cela marche bien pour différents types de sources. Il y a un travail d'établissement du texte et de

description des monuments inscrits qui relève de « l'autopsie ». C'est important, et c'est ce qui fait du bien quand on passe d'une thèse d'histoire utilisant les sources épigraphiques à l'élaboration d'un recueil.

B. F.

Notre entretien avec Robert Favreau² nous a appris qu'une pratique assidue de l'épigraphie de cabinet développe une mémoire des formulaires qui va s'activer au moment de reconstituer des inscriptions lacunaires.

N. T.

Il y a une complémentarité entre le travail de terrain et de cabinet. Lors d'un travail préparatoire, on repère, on avance ce qu'on peut avancer, on se dit qu'il va falloir aller vérifier, et une fois qu'on est face aux pierres, on note, on regarde. Mais ce n'est pas quand on est assis par terre avec l'ordinateur sur les genoux, que l'on peut produire tout ce que l'on doit produire ; il ne faut pas mépriser le travail de cabinet, qui peut être en aval et en amont.

De plus, chaque inscription est unique, mais se comprend insérée dans une série de parallèles. Les parallèles, on les trouve avec la mémoire, on les trouve en moulinant, aujourd'hui, les bases de données, auparavant les *indices* des grands *corpora*. Une inscription ne se comprend jamais de manière tout à fait isolée.

² Voir l'entretien dans ce même numéro.

B. F.

Ainsi vous progressez dans l'histoire de ce corpus, vous travaillez « face aux pierres », tout en mettant à profit vos mois, peut-être vos années d'épigraphie de cabinet. Que se passe-t-il ensuite au fur et à mesure de ces travaux de terrain ?

N. T.

On fait des notices, on lit, on commente, même si ce qui m'importait, malgré tout, était d'écrire un livre d'histoire. C'est pour cela que l'on peut dire, oui, avec Patrice Faure, nous avons été vraiment auteurs de ce livre, dans le sens où ce n'est pas uniquement une collection d'inscriptions. Des notices doivent dégager une histoire de cette petite colonie romaine, une histoire institutionnelle, politique, sociale, culturelle aussi, parce que c'est une colonie de migrants italiens qui ne s'est pas installée au milieu de nulle part : elle s'est mêlée à une population celtique originelle. Ce mélange se voit dans les inscriptions, dans les noms qui sont portés. Je crois que, dans la démarche de l'élaboration d'un recueil d'inscriptions latines à l'échelle d'une cité de Gaule, l'idée qu'on va se focaliser sur toutes les inscriptions quelle que soit leur nature est importante. Il n'y en avait pas beaucoup : 80 pour la colonie de Valence. Mais notre idée, car nous avons des spécialités différentes, Patrice et moi, c'était de regarder tout, et de ne pas choisir, pour une fois de ne pas se dire : « Ah mais moi je fais de l'histoire des deux premiers siècles, et le troisième ce n'est pas mon affaire », il ne faut pas se dire : « La religion n'est pas mon domaine, ce qui m'intéresse ce sont les institutions municipales ». On doit tout traiter comme un ensemble qui, en fait, ne se comprend que

regardé de la manière la plus large. C'est important, parce qu'on ne collectionne pas les inscriptions comme on pourrait collectionner les papillons, il y a toujours une ambition de comprendre les sociétés du passé, une société particulière.

B. F.

Il s'agit donc de les réinsérer dans leur contexte, dans ces situations de coexistence de diverses populations. Vous avez essayé de faire de l'histoire, malgré tout.

N. T.

En effet, parfois on a l'impression d'être très loin de ça : on va mesurer des tailles de lettres, des tailles de moulures. Mais c'est toujours de l'histoire. Moi je fais de l'histoire du travail : quand je regarde comment une inscription est gravée, je fais de l'histoire de l'artisanat, et c'est la même chose quand je regarde les moulures. Et quand je parle à mes collègues archéologues, qui font un bilan sur les productions artisanales d'une cité, et je leur dis parfois : vous n'avez pas pris les inscriptions, pourquoi ? C'est de l'artisanat ! Il n'y a pas que la métallurgie et les céramiques... Je pense qu'une des particularités des spécialistes d'épigraphie du monde romain, c'est qu'ils viennent très majoritairement de l'histoire, et on n'oublie jamais qu'on est historien.

B. F.

Cela signifie-t-il que, contrairement à d'autres recueils, votre livre défend une certaine épistémologie ? Quand vous prenez ce parti de faire de l'histoire,

est-ce que vous êtes dans l'idée que c'est une manière de faire qui est déjà partagée dans votre discipline ? Y a-t-il des débats à ce sujet ?

N. T.

On n'exprime pas une position épistémologique si ce n'est par la pratique. Nous avons écrit notre introduction au recueil, comme on aurait écrit une histoire de la colonie de Valence, qui se fonde sur les inscriptions, et sur les quelques autres documents, d'autres types de textes notamment, dont on dispose. En termes pratiques, il y a plusieurs manières de voir les choses, et même des débats entre éditeurs de recueils. Par exemple, en épigraphie romaine, on a un peu tendance à vouloir faire des livres d'histoire, par conséquent des recueils avec de très grosses introductions, et c'est une des raisons pour lesquelles les projets tardent à aboutir. On peut aussi se dire, les réflexions historiques, on les fera dans des articles, dans d'autres livres, ici on va mettre la documentation au service des collègues. Par exemple, ce sont des discussions qu'on a eues avec Cécile Treffort, parce que le *Corpus des inscriptions médiévales de la France*, volontairement, ne donne pas de grandes introductions à chacun des volumes, et nos collègues médiévistes en ont publié beaucoup, et peut-être que, s'ils avaient voulu être très ambitieux sur le plan historique, ils en auraient fait moins.

E. I.-V.

Est-ce que, justement, l'introduction n'est pas aussi le lieu où on peut se distinguer des autres collègues, des autres manières de faire, parce que ces volumes, sinon, sont très répétitifs dans leur forme ? Une notice, c'est formaté, et la part de liberté de l'historien se retrouve dans l'introduction.

N. T.

Oui, mais, c'est toujours une affaire d'équilibre. Dans le cadre d'un petit corpus, avec 80 inscriptions, on peut se faire plaisir dans les commentaires ; on nous avait d'ailleurs confié ce corpus pour nous faire la main avant de passer « au dur » : Vaison-la-Romaine pour Patrice, avec d'autres co-auteurs, Arles, pour moi. Quand on a dix fois plus d'inscriptions, il faut avancer pour mettre le recueil à disposition de la communauté scientifique. Et en vieillissant, j'ai aussi un goût de la concision et la volonté d'aller droit au but. Je vous parlais de la mise en série, elle est nécessaire, mais on est allé parfois trop loin, en particulier dans les études anthroponymiques, en disant ce personnage s'appelle un tel, son nom de famille est connu parce qu'il y a tant d'occurrences dans la cité, tant d'occurrences dans cette province, mais moins ailleurs... alors que dire : « Ce type porte un nom assez banal » suffit amplement.

B. F.

Pouvez-vous nous parler de l'histoire éditoriale de ces recueils, leur tradition, leur évolution dans la manière de s'y prendre, dans l'écriture des notices, etc. ?

N. T.

Si on part des fac-similés du XIX^e siècle, pour les comparer aux notices du XX^e siècle, on voit tout de suite l'évolution. Par exemple, les notices du XIX^e siècle sont en latin, elles sont très succinctes. Il y a un attachement à la bibliographie, à la tradition antiquaire, aussi, un peu à la manière des philologues du

XIX^e siècle. Il y a aussi des grands mouvements, non seulement liés aux progrès de la science épigraphique, mais aussi à l'attachement à la matérialité de l'écriture, qui s'est affirmé. Nous nous inscrivons assurément dans une tradition très riche. Pour dire les choses rapidement, les fondations de l'épigraphie moderne ont été posées en Allemagne dans le dernier tiers du XIX^e siècle. En France, les grands spécialistes de la première moitié du XX^e siècle ont cherché à se mettre au niveau de ce modèle. Certains ont été les maîtres de nos maîtres, qui ont aujourd'hui dépassé les 80 ans. Concrètement, nous consultons toujours quotidiennement les tomes du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, que l'académie de Berlin a publiés à la fin du XIX^e siècle. Et quand je tombe sur un problème, que je ne comprends pas, j'essaie de m'en sortir, non seulement grâce à ce que je connais de la rédaction de ces notices au XIX^e siècle, mais aussi grâce à ce que je sais des réflexes de mes maîtres des années 1990 face à ces notices et aux problèmes de ce type. Ce faisant, j'ai vraiment le sentiment d'appartenir à une communauté de pensée qui traverse les décennies.

B. F.

Quand on devient l'auteur d'un recueil, quelles sont les retombées professionnelles ?

N. T.

Ce recueil a fait partie de mon dossier d'habilitation en 2010. Dans les dossiers d'habilitation d'Histoire, il faut normalement une pièce inédite. Moi, j'en ai mis deux. J'ai mis ce recueil qu'on avait fait à deux, et j'ai mis un livre d'histoire économique, de réflexion à l'échelle de l'Empire romain, pour

montrer que j'essayais de tenir les deux bouts de la chaîne, la réflexion historique d'ensemble avec une ambition de synthèse, et puis, les mains dans le cambouis, dans la matérialité des inscriptions. Cela m'a servi à soutenir mon habilitation et ensuite à être élu professeur. Ce que cela change peut-être aussi dans le statut académique, c'est qu'il existe une communauté scientifique de l'ancien Empire romain, très internationale. On travaille avec des Italiens, des Espagnols, des Allemands, et quand on est Français, et qu'on a fait un recueil d'inscriptions de Narbonnaise, on est mieux identifiés comme spécialiste des Gaules. Quand il y a des colloques, des congrès où on se dit qu'il faut un peu de tout le monde, et bien les organisateurs vont piocher au sud de l'Espagne, un petit peu dans le campanilisme italien et un petit peu dans les spécialistes français des Gaules, notamment.

B. F.

Le type de travail que vous avez fait, peut-être un peu différent, novateur, jusqu'à quel point cela compte-t-il ? C'est-à-dire, est-ce que vous êtes repéré comme quelqu'un qui propose de nouvelles directions ?

N. T.

Il faudrait demander à mes collègues. Je ne vais pas parler de moi, mais plutôt de ce qu'on attend d'un épigraphiste : des compétences dans un travail pratique qui relève de certaines normes. On attend une certaine fiabilité parce qu'un historien ou quelqu'un qui utilise des sources épigraphiques sans faire d'édition de texte, il peut être dans l'interprétation, il peut être dans le choix d'un document et pas d'un autre. Il peut être dans : « Je mets la poussière sous le tapis » en considérant le texte comme sûr et en l'exploitant, alors

que le texte n'est pas si sûr que ça. Quand on publie un recueil, il y a un devoir d'exactitude, de précision et aussi d'une forme d'honnêteté. Il y a des moments où il faut dire : « On ne sait pas » et le plus souvent, « on ne sait pas ». Et finalement, le recueil est utile aussi pour cela. Il permet de dire : « Je peux aller jusque-là dans l'hypothèse, saisissez-vous du document et allez plus loin si vous voulez, mais moi... ». C'est un peu le côté science positive, positiviste.

De ce point de vue aussi, on est dans une tradition... La tradition allemande a été très importante pour cela. Parce que c'était des gens qui ne rigolaient pas : s'il y avait un doute sur l'authenticité d'un document, on partait du principe que c'était un faux, parce qu'il vaut mieux ne pas bâtir de connaissances du tout que de bâtir une connaissance sur un faux, etc. La réputation des très bons épigraphistes, c'est d'être fiables et prudents... On est sur un terrain où il y a quand même énormément d'incertitudes, ce qui ne veut pas dire qu'on peut faire toutes les hypothèses et que toutes les hypothèses se valent. Le reproche qu'on va faire à des historiens qui sont trop loin de leurs sources, c'est d'avoir de bonnes idées fondées sur du sable.

B. F.

Mais est-ce que, par exemple, il peut arriver que vous, en consultant ou en prenant connaissance de nouveaux recueils, vous disiez que ça, quand même, c'est un peu léger...

N. T.

Parfois, si je trouve que le travail n'a pas été bien fait, je vais expliquer pourquoi. Et je pense que j'ai aussi dû écrire plein de choses qui appellent des

remarques de ce type. Si on ne supporte ni la critique, ni la contradiction, il ne faut pas faire de la science. Le débat scientifique en fait partie. Je viens aussi de l'histoire économique et je trouve que, comme l'approche y est plus interprétative, en définitive, il y a des débats beaucoup plus âpres, qui sont liés à des positions philosophiques intéressantes. Parce que, quand on fait de l'histoire romaine, la question, est toujours de savoir qui sont ces Romains. Est-ce qu'on est proche d'eux, parce qu'on en descend directement, ou est-ce qu'ils représentent une altérité indépassable ? Ce sont des positions qui, sur le terrain de l'économie, aboutissent à des débats sur le degré de développement, avec des approches que, dans des débats polémiques, on peut dire modernistes ou primitivistes. Et les débats peuvent être beaucoup plus âpres que sur une lecture d'inscription ou sur une restitution d'inscription. Comme épigraphiste, à un moment donné, je peux dire : « Cette restitution, je n'y crois pas », mais finalement cela engage beaucoup moins qu'une position plus théorique.

E. I.-V.

Est-ce qu'un épigraphiste a toujours un corpus, un recueil en chantier ?

Après Arles, est-ce que vous avez prévu encore autre chose ?

N. T.

Arles est un travail déjà tellement ample que l'objectif est de faire un premier volume, avec un classement thématique, de faire autre chose, et ensuite d'y revenir peut-être. Dans le corpus de Narbonne, sorti il y a quelques années où je n'ai rédigé qu'un petit nombre de notices, c'est aussi ce parti qui avait été pris : faire un premier volume, puis le digérer, et ensuite se lancer dans

un deuxième volume. J'ai donc de quoi m'occuper pour longtemps. J'ai aussi un livre en projet que je commence à mûrir, il y aura donc peut-être entre cinq et dix ans de sevrage épigraphique après Arles.

B. F.

J'imagine qu'un travail tel que celui que vous avez achevé il n'y a pas long-temps modifie aussi votre regard. Est-ce que vous pouvez nous dire quelque chose sur la manière dont s'affine le regard de l'épigraphiste sur les inscriptions ?

N. T.

Ce qui est sûr, c'est qu'on en apprend tous les jours, mais cela apprend aussi à être modeste, parce qu'encore une fois, chaque inscription est unique. On se dit : « Tiens, pour les étudiants, je vais trouver une petite inscription très simple pour commencer ». Finalement on ne la trouve jamais, on met des heures avant d'en trouver une qui n'ait pas sa petite particularité, etc. Bien sûr, on se fait l'œil, on se fait des réflexes, et on se fait aussi un stock de parallèles, un stock mental, et c'est bien de l'avoir indépendamment des bases de données, des moteurs de recherche.